

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre
le Conseil municipal de la Commune de Baffie
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous
la présidence de Monsieur GUÉNOLÉ, Maire.
Secrétaire de séance : Madame Sabine BEST
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10
Date de convocation du Conseil Municipal : 14 décembre 2024
PRÉSENTS : Christian GUÉNOLÉ, Eric CAMPEAUX, Sabine BEST, Yvon
BERTHEOL, Hélène KONIRSCH, Alain CHAMORET, Françoise
VERDAVAINE.
EXCUSÉS : Eric CHOUZET qui avait donné procuration à Eric CAMPEAUX,
Patrick LARIDAN qui avait donné procuration à Françoise VERDAVAINE,
Claire CHALANDRE qui avait donné procuration à Hélène KONIRSCH.

**Objet : Adoption du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 12 juillet
2024**

Monsieur le Maire, propose aux conseillers municipaux de délibérer sur le
procès-verbal du conseil municipal du 12 juillet 2024.

Madame François VERDAVAINE souhaite que le procès-verbal soit modifié :
elle souhaite que n'apparaisse pas qu'elle soit membre de l'Association d'Ance
et Dore. La délibération a été faite comme cela, ce n'est donc pas possible de le
modifier.

Adopté à l'unanimité des présents

Fait et délibéré le 18 décembre 2024
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme et rendue exécutoire.

Le Maire
Christian GUÉNOLÉ